



**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Rédaction
Françoise Baillet

Correspondance
Françoise Baillet
baillet.francoise@gmail.com
www.saesfrance.org

juin 2013

Trimestriel

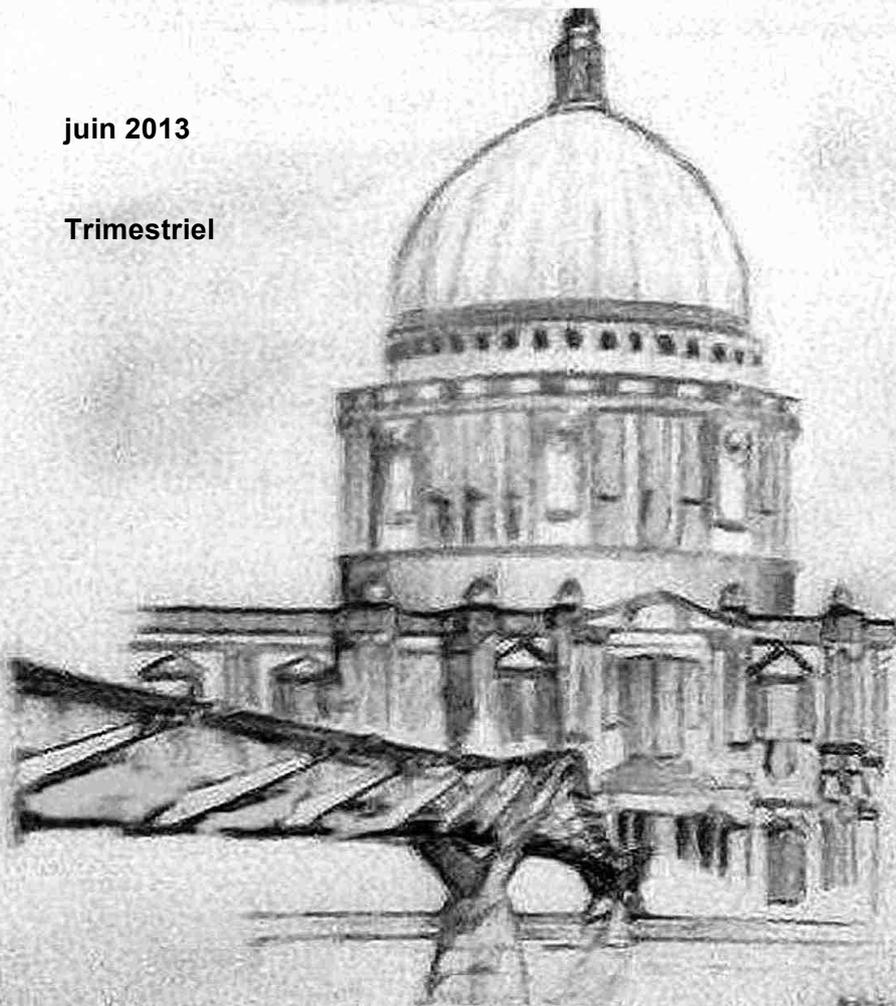


Table des matières

Compte rendu de l'AG de la SAES à Dijon.....	3
Table ronde recherche sur l'accès ouvert.....	27
Représentation de la SAES à l'étranger	28
Répartition des tâches au sein du bureau	33
54 ^{ème} Congrès SAES 2014 à Caen.....	34
CNU 11 ^{ème} section – qualifications et informations.....	38
Lettre envoyée à D. Filâtre au nom de l'AFEA et de la SAES	40
Agrégation externe 2014 : programme et bibliographies.....	42
CAPES externe 2014 : programme et documents.....	43
Publications reçues.....	44
Colloques et congrès	47
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES.....	48
Adhésion SAES	50
Sociétés de spécialistes regroupant les anglicistes.....	54
Contacteur les membres du bureau de la SAES	56

Compte-rendu de l'assemblée générale du 18 mai 2013 à Dijon

1. Rapport moral de Pierre Lurbe, Président de la SAES

Pierre Lurbe déclare l'assemblée générale ouverte à 17h40, et remercie les collègues présents. Le procès verbal de l'assemblée générale d'octobre 2012 est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Le résultat des élections au bureau est ensuite proclamé. Réuni à 13h30, le comité s'est prononcé sur les nouvelles candidatures suivantes (il n'y avait pas cette année de candidatures à renouvellement ; 79 suffrages ont été exprimés) :

Rémy Bethmont : 77 voix
Maryvonne Boisseau : 77 voix
Laurent Roesch : 76 voix
Claire Tardieu : 74 voix

Pierre Lurbe félicite les nouveaux élus et leur souhaite la bienvenue au bureau. Au nom de tous, il remercie Brigitte Félix, Florence March, Bertrand Richet et Philippe Vervæcke, qui quittent le bureau cette année, pour leur contribution dévouée à cette aventure collective qu'est la SAES. Il rappelle qu'il s'agit d'un travail bénévole, que les membres du bureau accomplissent en sus de leurs obligations statutaires.

Le Congrès touchant presque à sa fin, le président remercie l'ensemble des organisateurs, à commencer par la présidente du comité d'organisation, Mélanie Joseph-Vilain, pour la qualité de l'organisation matérielle et scientifique de cette manifestation, et pour la chaleur de l'accueil que nous avons reçu en terre bourguignonne. Il adresse une mention spéciale à la sympathique et efficace petite troupe des étudiants qui ont veillé sur les congressistes pendant ces journées.

Rapport de la secrétaire générale, Florence March

Quelques informations pratiques sur la vie de la société :

Les **jours d'octobre**, l'un des rendez-vous traditionnels de la société, ont été fixés aux vendredi 4 et samedi 5 octobre 2013, à l'Institut du Monde Anglophone, 5 rue de l'Ecole de médecine, 75006 Paris.

Le Fonds SAES :

Je remercie tous les collègues de la SAES pour l'envoi de leurs publications. Pour information, depuis octobre 2009, date de la création du Fonds, le bureau a reçu 385 volumes (monographies, ouvrages collectifs, numéros de revue sur support papier, traductions). Le catalogue du Fonds est accessible en ligne, via le site de l'Université d'Avignon : <http://www.bu.univ-avignon.fr>

Menu de gauche >>> Fonds spécialisés >>> Fonds SAES => au bas de la page de présentation, cliquer sur "le catalogue du Fonds".

Les publications reçues font l'objet d'une triple diffusion : sur la liste de messagerie, sur le site *web* de la SAES et dans le Bulletin trimestriel.

Suite à mon départ du bureau, et conformément au vote de l'Assemblée Générale d'octobre 2012, la gestion et la valorisation du Fonds seront désormais confiées à notre collègue Laurence Belingard, Maître de Conférences à l'Université d'Avignon, qui a co-présidé le comité d'organisation du congrès SAES 2007. C'est donc à elle désormais qu'il convient d'adresser les volumes destinés au Fonds. La nouvelle procédure sera mise en ligne sur le site après le congrès.

Pour finir je voudrais vous remercier de m'avoir accordé votre confiance durant quatre ans, comme secrétaire adjointe d'abord, puis comme secrétaire générale. Cela a été un honneur pour moi de servir notre société, au sens étymologique du terme : qui génère du lien. D'ailleurs le mot "communauté" a été employé plusieurs fois depuis l'ouverture de ce congrès. Ce rendez-vous annuel est bien sûr un événement scientifique ; c'est aussi – et c'est important – un jardin de retrouvailles. J'ai beaucoup appris pendant quatre ans, cette fonction étant un très bon observatoire de notre profession. J'ai eu beaucoup de chance de travailler sous les présidences successives de Jean Viviès et de Pierre Lurbe, qui ont coordonné et coordonnent le bureau avec une infinie bienveillance et beaucoup de professionnalisme, de rigueur et de précision. Je remercie enfin l'équipe du bureau, pour tout ce que nous avons partagé ces dernières années, en particulier une très grande solidarité. Merci à tous, donc, pour cette belle expérience professionnelle et cette belle aventure humaine !

Rapport moral du président

Comme le notait déjà son prédécesseur Jean Viviès, Pierre Lurbe relève que l'expression consacrée de « rapport moralé a quelque chose de curieux ; il parlerait plus volontiers de compte-rendu d'activité, de rapport d'étape, ou de bilan de ce qui a été fait depuis un an, qui s'inscrit de toute façon dans la continuité de ce qu'ont accompli les bureaux précédents ; il sera aussi

question des actions qui seront poursuivies et de celles qui seront entreprises à l'avenir. En tout état de cause, il s'agira d'une préface aux exposés détaillés et précis qui vont suivre, qu'ils soient faits par les membres du bureau ou par nos invités, qui interviendront à divers titres. P. Lurbe transmet à l'assemblée les excuses de Pierre Cotte, président du CNU, qui ne pouvait être à Dijon ce jour en raison d'autres obligations et qui sera remplacé par la 1ère vice-présidente, Agnès Celle.

Pierre Lurbe souhaite d'abord rappeler le contexte national dans lequel s'inscrit l'action de la SAES depuis plusieurs mois. Il n'est pas abusif de dire que nous vivons dans une sorte de chantier permanent : nouvelle loi sur l'ESR en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, mise en place des masters MEEF et des ESPE, nouvelle maquette du CAPES, nouvelle structure pour remplacer l'AERES... Le sentiment de notre communauté est qu'elle est prise dans un mouvement perpétuel, de nature à provoquer le tournis, voire un sentiment de lassitude, sinon même celui d'être « malmené », pour reprendre le terme utilisé par la 11e section du CNU dans sa motion du 31 janvier dernier.

Dans ce paysage pour le moins mouvementé, on rappellera cette évidence que la SAES est une société savante qui regroupe des enseignants-chercheurs (voir l'article 2 de nos statuts), et qu'il existe entre les deux pôles de notre métier une interaction dynamique et féconde : que vaudrait un enseignement qui ne serait pas nourri et irrigué par la recherche ? Réciproquement, que vaudrait une recherche qui ne serait pas transmise, dont les résultats ne seraient pas communiqués et rendus publics, que ce soit par le biais de l'enseignement, ou par le biais de leur diffusion auprès de la communauté scientifique nationale et internationale (c'est l'enjeu de l'Open Access dont il a été question tout à l'heure), et même du grand public ? L'articulation constante et revendiquée entre nos deux missions est donc au cœur de la démarche de notre société. On y reviendra.

Notre société a aussi pour objet « d'établir des contacts réguliers entre anglicistes ». C'est ici l'adjectif qui compte, et grâce aux outils de communication dont nous disposons, la notion de « contacts réguliers » a tout son sens. L'annonce des publications, faite par la secrétaire générale, Florence March ; la veille documentaire, assurée par la vice-présidente aux formations, Anne-Florence Gillard-Estrada ; la mise à jour du site, assurée par sa responsable, Françoise Baillet ; les communiqués des membres du bureau ; les informations de tous ordres diffusées par les membres de la SAES par le biais de la messagerie, dans le respect de la déontologie, tout cela fait vivre notre société, et concerne tous les aspects de notre métier d'enseignants-chercheurs. Le rendez-vous annuel du mois de mai n'en garde pas moins tout son sens : c'est un moment de rencontre irremplaçable, où prennent place, à côté des traditionnels ateliers, des conférences et des débats à teneur plus professionnelle (comme la présentation de l'Open Access et de

ses enjeux qui a eu lieu avant la présente AG).

Pierre Lurbe revient ensuite sur la question du rapport entre enseignement et recherche, en soulignant qu'il s'agit d'un lien qui doit être construit en amont, au cours de la formation universitaire des étudiants. De ce point de vue, et même si elle comporte des aspects positifs comme la volonté de revenir à une vraie formation prenant en compte tous les aspects du métier d'enseignant, on ne peut que regretter que la réforme en cours du master accuse encore davantage la dissociation entre enseignement et recherche, qui avait déjà commencé lors de la précédente réforme. Le découplage entre les nouveaux MEEF et les masters recherche est plus marqué que jamais, et le risque d'appauvrissement disciplinaire très réel. En liaison avec d'autres sociétés savantes, la SAES a attiré à plusieurs reprises l'attention des pouvoirs publics sur le danger que cette dissociation ferait peser sur la qualité de la formation des futurs enseignants, mais aussi sur leurs perspectives d'évolution de carrière. La lettre que la SAES et l'AFEA (dont Pierre Lurbe salue la présidente, Isabelle Alfandary, présente à l'AG) viennent d'adresser à Daniel Filâtre s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait depuis l'automne. La demande de report qui y est exprimée repose sur un constat connu : absence de textes de cadrage à valeur juridique incontestable, caractère intenable du calendrier, qui ne tient pas compte des contraintes très lourdes des universitaires en cette période très chargée de l'année. (voir le texte p.40 ; *près de deux mois plus tard, cette lettre est restée sans réponse et n'a fait l'objet d'aucun accusé de réception*) La SAES continuera à jouer son rôle de porte-parole, et d'intervenant dans le débat public, en restant fidèle au registre qui lui est propre.

Pour en revenir à la SAES elle-même, Pierre Lurbe reprend le mot de « chantier » utilisé plus tôt, mais en un tout autre sens : on pourrait aussi dire de la SAES qu'elle est en chantier permanent, mais il ne s'agit pas ici de défaire pour refaire indéfiniment – comme dans le cas des réformes évoquées plus haut - , mais de faire pour aller de l'avant.

Grâce au travail considérable accompli cette année par Bertrand Richet, efficacement secondé par Bernard Cros, notre système de trésorerie a été réorganisé et rationalisé. La pérennité du fonds SAES est assurée, Florence March étant relayée pour le suivi de ce dossier très important par Laurence Belingard, chargée désormais de la gestion du fonds ; la vigilance d'Anne-Florence Gillard-Estrada a permis à la SAES de réagir, chaque fois que cela était nécessaire, aux initiatives du ministère. Le dossier recherche, dont l'ampleur est telle qu'il a été scindé entre deux vice-présidents, Carle Bonafous-Murat et Anne Page, comporte de nombreux volets qui seront abordés par les VP eux-mêmes, mais Pierre Lurbe souhaite souligner d'une part que le projet de revue SAES a considérablement avancé – ce projet est d'une importance considérable dans la politique scientifique de notre société, et vise à promouvoir notre visibilité au niveau de la communauté scientifique

internationale - ; d'autre part que le règlement du Prix de la recherche SAES/AFEA, autre élément important de notre politique scientifique, a évolué et a fait l'objet d'ajustements et de clarifications dont la teneur exacte sera évoquée plus tard.

Pierre Lurbe termine son intervention en évoquant la question des relations internationales de la SAES. On ne peut en effet ignorer que notre société est elle-même insérée dans une communauté internationale de sociétés savantes, par le biais d'ESSE, dont la nouvelle présidente Liliane Louvel parlera dans un instant. Il salue les représentantes des sociétés sœurs présentes à Dijon : Montse Martinez, présidente de la société espagnole (AEDEAN), et Nóra Séllei, présidente de la société hongroise (HUSSE) ; il transmet à l'assemblée les excuses d'Isabel Ermida, présidente de la société portugaise (APEAA), qui a eu un empêchement de dernière minute. P. Lurbe tient à souligner que l'invitation faite à notre collègue hongroise a un sens bien particulier : dans un contexte où l'État de droit est menacé chaque jour davantage en Hongrie, il était particulièrement important que nos collègues hongrois sachent que nous sommes solidaires de leur combat pour la défense des libertés académiques et de la démocratie.

Les réponses aux invitations des sociétés sœurs de la SAES (P. Lurbe s'est rendu cette année aux invitations des sociétés espagnole et portugaise) revêtent certes un aspect protocolaire, mais on ne saurait minorer ni l'importance scientifique de ces occasions, ni leur caractère amical, qui n'est pas un détail secondaire : une société qui ne serait pas fondée sur le commerce amical, pour parler comme au XVIIIe siècle, mériterait bien peu son nom. En 2014, le Congrès d'ESSE aura lieu en Slovaquie, à Košice, qui partage cette année avec Marseille le titre de capitale européenne de la culture. Il en sera beaucoup question dans les mois qui viennent, mais Pierre Lurbe rappelle qu'il n'est pas trop tard pour envoyer des propositions d'ateliers.

Le rapport du président est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Liliane Louvel, Présidente d'ESSE

Liliane Louvel remercie la SAES et son président de l'avoir invitée à prendre la parole pendant l'ag de ce congrès. Elle salue ses deux collègues espagnole et hongroise présentes à Dijon. Liliane Louvel rappelle que ESSE, fédération européenne forte de ses 7500 membres, représente une belle opportunité pour tous les chercheurs. Elle rappelle les dispositifs mis en place par ESSE pour promouvoir la recherche et faciliter les échanges : *EJES (The European Journal of English Studies)*, le Messenger, le web site dont s'occupe Jacques

Ramel (<http://www.essenglish.org>), les comptes facebook et twitter, les bourses annuelles de ESSE, ou encore, la cérémonie du *book award* qui a lieu pendant le Congrès de ESSE. A cela s'ajoutent les doctoriales mises en place l'an dernier à Istanbul.

Liliane Louvel annonce ensuite que le prochain congrès aura lieu en 2014 à Kosice (Slovaquie), l'autre capitale de la culture européenne 2013 avec Marseille (voir le site : <http://www.esse2014kosice.sk>). Les droits d'inscription ne devraient pas dépasser 120€ et l'hôtellerie sera très abordable. Le congrès suivant aura lieu à Galway en Irlande, en 2016.

3. Intervention de Bernard Cros, trésorier adjoint, chargé de la liste de diffusion et de l'annuaire

Au 10 mai 2013, la SAES comptait 2330 adhérents, soit une progression d'environ 5% en un an. La procédure de cotisations est assez fluide grâce au prélèvement automatique et aux moyens techniques fournis par le Crédit coopératif qui permet une gestion à distance extrêmement simple et parfaitement sécurisée. Les informations sont envoyées par email sauf pour une cinquantaine d'adhérents qui n'ont fourni qu'une adresse postale et continuent à payer par chèque. La messagerie comptait 1831 abonnés et semble remplir son rôle d'information. La procédure d'abonnement-désabonnement très souple facilite grandement la gestion. Enfin, si l'annuaire a connu quelques problèmes de réalisation, le problème principal reste le nombre très élevé de sociétaires qui n'ont pas indiqué leur changement d'adresse postale, entraînant le renvoi de plus de 150 exemplaires au siège de la Société.

4. Intervention du vice-président chargé des questions relatives à la recherche, Carle Bonafous-Murat

Carle Bonafous-Murat, Vice-président chargé de la recherche, fait part des principales modifications concernant le règlement du Prix de la recherche SAES / AFEA établies à l'issue d'une réunion entre le Président de la SAES, Pierre Lurbe, la Présidente de l'AFEA, Isabelle Alfandary, et l'actuel Président du jury, Dominique Sipièrè. Les principaux changements sont les suivants :

- Le prix sera désormais assorti d'une somme de 1.000 (mille) euros (article 1) ;
- Le mandat des membres du jury est de 4 ans, non renouvelable (article 3) ;
- Les membres du jury sont désignés par les bureaux des deux sociétés, sur proposition du jury (article 4).

L'ensemble du règlement est consultable sur le site de la SAES.

Carle Bonafous-Murat présente ensuite les résultats de la campagne de bourses SAES / AFEA 2013.

Un appel à candidatures a été lancé fin 2012, suivi d'un rappel courant janvier 2013. Au terme de cette procédure, 33 candidatures ont été reçues, dont 6 pour une bourse HDR, et 27 pour une bourse de thèse. 8 relèvent du périmètre de la SAES (Grande-Bretagne, Irlande et Commonwealth), contre 25 du périmètre AFEA (Etats-Unis et Caraïbe). Eu égard aux efforts de communication déployés, ce résultat apparaît un peu décevant pour la SAES, et les correspondants de la société dans les établissements seront sollicités l'an prochain afin de relayer l'information.

L'ensemble des candidatures ont fait l'objet d'un rapport, lequel a conclu le plus souvent que la demande était motivée et le budget raisonnable. Toutefois, il est rappelé que seuls les doctorants en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de thèse peuvent candidater, et que la bourse est attribuée en priorité pour des missions de recherche à l'étranger susceptible de contribuer de façon significative à l'évolution de la recherche des candidats. Un rapport de mission leur est, à cet égard, demandé à l'issue de leur séjour.

Réunie le 12 avril 2013, la commission des bourses (composée du Président sortant de la SAES, et des deux Vice-présidents recherche de la SAES et de l'AFEA) a décidé d'attribuer 19 bourses. Les lauréats sont les suivants :

Bourses HDR

Armand Claudine
Brailowsky Yan
Coquet Mokoko Cécile
Dupont Jocelyn
Portier-Lecocq
Rumsey Lacy

Bourses de thèse

Beupoil Pauline
Barkate Anne-Laurence
Delevallée Aurélie
Djennane Karima
Kerninon Julia
Labarbe Claire
Moinzadeh Dina
Naugrette-Fournier Marion
O'Connor Fergus
Piché Geneviève
Serval Antoine
Thomine Angélique
Zali Sophie

Le montant total des subventions allouées s'élève en 2013 à 17.500 €.

5. Intervention de Anne Page, Vice-Présidente chargée des Affaires Scientifiques

Anne Page présente le travail réalisé en 2012-2013 par le comité de réflexion sur la revue SAES.

Le comité de réflexion se compose comme suit :

Pascal Aquien (Paris Sorbonne)
Yan Brailowsky (Paris Ouest)
Nathalie Caron (Paris Est Créteil)
Antoine Capet (Rouen)
Shirley Carter-Thomas (Télécom, Evry)
Leo Carruthers (Paris Sorbonne)
Mireille Hardy (Cherbourg)
Denis Jamet (Lyon 3)
Charles-Edouard Levillain (Paris Diderot)
Sylvie Mathé (Aix-Marseille)

Marie-Madeleine Martinet (Paris Sorbonne)

Frédéric Ogée (Paris Diderot)

Wilfrid Rotgé (Paris Sorbonne) Le calendrier de l'année fut le suivant :

-réunion du Bureau de la SAES en juin 2012: établissement d'une stratégie de travail ;

-réunion du Bureau en octobre 2012: mise en place du comité de réflexion ;

-lancement du questionnaire, dépouillement des réponses ;

-première réunion du comité de réflexion: 25 janvier 2013 ;

-réunion du Bureau, février 2013: examen et approbation des premières propositions ;

-deuxième réunion du comité de réflexion : 29 mars 2013 ;

-réunion du Bureau, mai 2013: examen et approbation des propositions définitives ;

-vote de l'Assemblée Générale au congrès de Dijon ;

-troisième réunion du comité de réflexion, 20 septembre 2013.

Objectifs

La revue SAES, résolument **interdisciplinaire**, aura pour vocation :

- **de croiser les objets d'études et les approches** dans tous les domaines de l'anglistique. La priorité sera donnée aux articles à l'interface de plusieurs disciplines. Elle s'ouvrira également aux spécialistes **d'autres champs disciplinaires** ;

- d'œuvrer pour la **diffusion** et la **visibilité** des travaux des anglicistes par l'adoption d'une formule en **libre accès immédiat** ;

- d'utiliser pleinement les potentialités du **format numérique** en encourageant la **polymodalité** : textes, images, vidéos, podcasts, liens hypertexte... Une attention particulière sera accordée à la scénarisation de chaque numéro.

Support

La revue n'apparaîtra que sous **forme électronique**. Le comité de rédaction déposera une demande de création à **revues.org**. La préparation du dossier exige, en théorie, deux numéros complets, le sommaire du troisième, le projet du quatrième.

La revue souscrira à l'offre **Freemium** : le texte des articles (HTML) sera consultable en ligne immédiatement et gratuitement, tandis que les formats à valeur ajoutée (pdf et ePub) seront payants, via l'abonnement des

bibliothèques.

Format

Tous les numéros seront **thématiques, coordonnés par un ou deux responsables/guest editors** (qui pourront ne pas être rattachés à une université française) mais la revue proposera par ailleurs une rubrique « **Varia** » comprenant quelques articles **hors thème**.

La revue sera **semestrielle** (printemps/automne); chaque numéro comprendra entre **8 et 12 articles** (de 6000 à 8000 mots chacun).

La revue paraîtra en anglais.

A) Phase de lancement :

Afin d'éviter des délais supplémentaires dans la phase de lancement :

- **le premier numéro sera coordonné par le rédacteur-en-chef ;**
- **les numéros 2, 3, et 4 seront coordonnés par un responsable sollicité directement par le comité de rédaction.**

B) À partir du numéro 5 :

Le comité de rédaction lancera un **appel à propositions**, deux ans avant la parution du numéro.

Dans les deux cas, les responsables solliciteront directement un **premier noyau de spécialistes**, puis un **appel à contributions** sera lancé pour compléter le numéro.

Cet appel sera diffusé à l'international.

Les articles seront examinés par un **comité de lecture international** selon la règle de la « **double évaluation en aveugle** ».

Organigramme

1. un directeur de la revue (et représentant légal) : le président de la SAES ;
2. un rédacteur en chef, élu par le comité de rédaction pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois ;
3. un comité de rédaction de huit membres de la SAES représentant l'ensemble des disciplines de l'anglistique. Deux collègues seront choisis tout particulièrement pour leur connaissance des supports électroniques ;
4. un comité de lecture permanent. Une quarantaine de membres représentant toutes les disciplines, dont une quinzaine au moins de chercheurs étrangers. Ce comité sera rejoint ponctuellement par un second vivier d'experts, en fonction des thématiques.

A) Désignation du comité de rédaction

- juin 2013 : le Bureau de la SAES lance un appel à candidatures (dépôt au 1^{er} septembre 2013) ;
- 20 septembre 2013 : un premier classement indicatif est effectué par le comité de réflexion en tant qu'organe consultatif ;
- le Bureau de la SAES arrête une liste de huit membres. Chaque membre figurant sur la liste s'engage a) à accepter d'être élu(e) rédacteur-en-chef b) à coordonner le numéro 1 de la revue ;
- la composition du comité de rédaction est votée par l'Assemblée Générale d'octobre.

B) Mandats et renouvellement

Les membres sont élus pour 4 ans non renouvelables, à l'exception de la première année (mandat de deux ans), la moitié du comité étant renouvelée tous les deux ans.

- octobre 2013 : huit membres sont élus pour deux ans ;

- octobre 2015 : quatre membres sont reconduits dans leurs fonctions, quatre membres quittent le comité de rédaction. Leurs remplaçants sont élus pour 4 ans, etc.

C) Membres associés

Il sera proposé aux rédacteurs-en-chef des revues émanant des Sociétés affiliées à ESSE d'être membres associés au comité de rédaction de la revue, avec un rôle consultatif (*International Advisory Board*). Ils seront notamment chargés de suggérer le nom de personnalités étrangères pour faire partie du comité de lecture, en fonction des thématiques retenues.

Simulation de planning

(Premier numéro uniquement)

Juin 2013	Appel à candidatures pour le comité de rédaction
Septembre 2013	Arrêt de la liste des membres du comité de rédaction par le bureau de la SAES après avis du comité consultatif.
Octobre 2013	Comité de rédaction approuvé par l'AG d'octobre.
Novembre 2013	Première réunion du comité de rédaction. Le comité élit le rédacteur-en-chef.

Le rédacteur-en-chef est responsable du premier numéro thématique. Il prépare l'appel à communications et contacte directement un premier vivier

d'auteurs.

Le comité de rédaction prépare la feuille de style.

Janvier 2014	Appels à communications pour le reste des articles et les articles « hors thème ». Dans un premier temps, les contributeurs n'envoient qu'une proposition détaillée.
1 ^{er} Mars 2014	Le rédacteur-en-chef reçoit les propositions d'articles.
1 ^{er} avril 2014	Le rédacteur-en-chef sélectionne les propositions.
1 ^{er} septembre 2014	Dépôt des articles rédigés, ventilation au comité de lecture de tous les articles (au 15 septembre date limite): auteurs pressentis, comme auteurs ayant répondu à l'appel à communications.
15 novembre 2014	Retour des deux rapports anonymes ; 3 ^e relecture en cas de conclusions divergentes des deux premiers rapporteurs.
15 décembre 2014	Retour des auteurs sur leur manuscrit en fonction des recommandations des rapporteurs ; finalisation du sommaire.
15 janvier 2015	Mise en page, relecture, <i>copy editing</i> .
15 mars 2015	<u>Lancement du numéro 1.</u> Hébergé sur le site de la SAES, en attente du passage sur revues.org

**Simulation de planning 2
(Quatre premiers numéros)**

En noir :	numéro	1
En bleu :	numéro 2	
En rouge :	numéro 3	
En vert :	numéro 4	

Juin 2013	Appel à candidatures pour le comité de rédaction.
Septembre 2013	Arrêt de la liste des membres du comité de rédaction par le bureau de la SAES après avis du comité consultatif.

Octobre 2013	Comité de rédaction approuvé par l'AG d'octobre.
Novembre 2013	Première réunion du comité de rédaction. Le comité élit le rédacteur-en-chef.
Le rédacteur-en-chef est responsable du premier numéro thématique. Il prépare l'appel à communications et contacte directement un premier vivier d'auteurs.	
Le comité de rédaction prépare la feuille de style.	
Janvier 2014	Appels à communications n°1 pour le reste des articles et les articles « hors thème ». Dans un premier temps, les contributeurs n'envoient qu'une proposition détaillée.
1 ^{er} Mars 2014	Le rédacteur-en-chef reçoit les propositions d'articles
Le comité de rédaction sollicite le responsable du n° 2.	
1 ^{er} avril 2014	Le rédacteur-en-chef sélectionne les propositions.
Mai 2014	Le responsable n°2 prépare l'appel à communications et contacte directement un premier vivier d'auteurs.
Juin 2014	Appels à communications n°2 pour le reste des articles et les articles « hors thème ».
1 ^{er} septembre 2014	Dépôt des articles rédigés, ventilation au comité de lecture de tous les articles (au 15 septembre date limite): auteurs pressentis, comme auteurs ayant répondu à l'appel à communications
Le responsable du n°2 reçoit les propositions d'articles	
Le comité de rédaction sollicite le responsable du n°3.	
1 ^{er} octobre 2014	Le responsable du n°2 sélectionne les propositions.
15 novembre 2014	Retour des deux rapports anonymes ; 3 ^e relecture en cas de conclusions divergentes des deux premiers rapporteurs.

- Le responsable n°3 prépare l'appel à communications et contacte directement un premier vivier d'auteurs.
- 15 décembre 2014 Retour des auteurs sur leur manuscrit en fonction des recommandations des rapporteurs ; finalisation du sommaire.
- 15 janvier 2015 Mise en page, relecture, *copy editing*
- Appels à communications n°3 pour le reste des articles et les articles « hors thème ». Dans un premier temps, les contributeurs n'envoient qu'une proposition détaillée.
- 15 mars 2015 **Lancement du numéro 1.** Les premiers numéros sont hébergés sur le site de la SAES, en attente du passage sur revues.org.
- Dépôts des articles rédigés n° 2
- Le responsable du n°3 reçoit les propositions d'articles
- Le comité de rédaction sollicite le responsable du numéro 4.
- 1^{er} avril 2015 Le responsable du n°3 sélectionne les propositions.
- 15 mai 2015 Retour des deux rapports anonymes, 3^e relecture en cas de conclusions divergentes des deux premiers rapporteurs
- Le responsable n°4 prépare l'appel à communications et contacte directement un premier vivier d'auteurs.
- 15 juin 2015 Retour des auteurs sur leur manuscrit en fonction des recommandations des rapporteurs ; finalisation du sommaire
- Appels à communications n°4 pour le reste des articles et les articles « hors thème ».
- 15 juillet 2015 Mise en page, relecture, *copy editing*.
- septembre 2015 **Lancement du numéro 2**
- Dépôt des articles rédigés, ventilation au comité de lecture de tous les articles (au 15 septembre date limite) : auteurs pressentis, comme auteurs ayant répondu

à l'appel à communications

Le responsable du n°4 reçoit les propositions d'articles.

1^{er} octobre 2015
propositions.

Le responsable du n° 4 sélectionne les

15 novembre 2015

Retour des deux rapports anonymes ; 3^e relecture en cas de conclusions divergentes des deux premiers rapporteurs.

AUTOMNE 2015 : dépôt envisagé du dossier revues.org : 2 numéros parus, sommaire du n° 3, projet du n° 4

15 décembre 2015

Retour des auteurs sur leur manuscrit en fonction des recommandations des rapporteurs ; finalisation du sommaire.

15 janvier 2016

Mise en page, relecture, *copy editing*.

15 mars 2016

Lancement du numéro 3

Dépôt des articles rédigés n°4, ventilation au comité de lecture.

15 mai 2016

Retour des deux rapports anonymes, 3^e relecture en cas de conclusions divergentes des deux premiers rapporteurs.

15 juin 2016

Retour des auteurs sur leur manuscrit en fonction des recommandations des rapporteurs ; finalisation du sommaire.

15 juillet 2016

Mise en page, relecture, *copy editing*.

septembre 2016

Lancement du numéro 4.

Budget

1) Estimation du budget de fonctionnement de la revue

	Première année	Années suivantes
Stylage de la revue par le Cléo	300/400 euros x 2 = 600/800	300/400 euros x 2 = 600/800

	euros	euros
Design de la page d'accueil sur revues.org Par le Cléo (ou un membre de la SAES sous contrat prévoyant une cession de droits)	2000 euros ?	
Frais de déplacement des membres (province) du comité de rédaction (2 fois par an)	800 euros x 2 = 1600 euros	800 euros x 2 = 1600 euros
<i>Copy-editing</i> (sur devis). Deux agences : une britannique, une française	entre 500 et 800 euros x 2 = entre 1000 et 1600 euros	entre 500 et 800 euros x 2 = entre 1000 et 1600 euros
Presse/communication	500 euros	500 euros
TOTAL/ AN FOURCHETTE BASSE	5 700	3 700
TOTAL/ AN FOURCHETTE HAUTE	6 500	4 500

2) Partenaires financiers

- SAES
- CNL
- InSHS du CNRS
- Institutions culturelles anglophones :
 - British Council
 - Centre Culturel Canadien
 - Centre Culturel Irlandais...

À terme, après avoir atteint un certain seuil de lecteurs, la revue pourrait bénéficier des revenus générés par l'offre Freemium.

Modifications de la procédure de subvention des revues

Anne Page présente ensuite les modifications de la procédure de subvention des revues, à l'attention des rédacteurs-en-chef et Sociétés Savantes qui déposent des demandes auprès du Bureau de la SAES.

Le Bureau de la SAES, réuni le 9 février 2013, a réitéré son souhait de maintenir une politique active de soutien aux revues.

À cet effet, il a souhaité préciser les critères d'attribution de subventions aux revues/publications qui publient des travaux de recherche présentés lors des congrès annuels.

À l'issue du congrès de Dijon (mai 2013) la procédure, en trois temps, se

déroulera donc comme suit :

I- **Avant le 10 janvier** de l'année suivant le congrès de la SAES, les rédacteurs en chef ou leurs représentants déposeront auprès du Bureau une demande écrite de subvention (aucune subvention ne sera renouvelée automatiquement).

Les candidatures seront recevables si :

- **50%** au moins des articles sont issus de communications présentées lors du congrès, par des auteurs membres de la SAES ou d'ESSE, ou d'une société affiliée à cette dernière, ayant présenté une communication lors du congrès ;
- la revue/publication concernée respecte une **procédure de sélection** de ses articles par un comité scientifique/éditorial, sur la base de rapport(s) anonyme(s) préliminaire(s) pouvant éventuellement faire l'objet d'une navette avec les auteurs ;
- le comité éditorial de la revue/publication s'engage à faire figurer **la mention** « Ouvrage/numéro paru avec le soutien financier de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur », ou toute autre formule similaire, ainsi que le **logo** de la Société, en début ou en fin de numéro ou de volume.

II- Une enveloppe globale de **4 800 euros** sera réservée aux subventions. La participation financière de la SAES sera calculée au prorata du nombre de pages. Elle pourra se situer, en fonction du nombre de demandes, entre 400 et 800 euros.

Dans tous les cas, la subvention ne pourra excéder :

- (a) 800 euros par revue/publication ;
- (b) la moitié de la totalité des frais d'impression ou de mise en ligne, dans la limite du plafond indiqué (800 euros).

Les responsables éditoriaux seront informés de la décision avant la mise en route de la publication.

III- À parution du numéro ou du volume : un exemplaire, ainsi que l'ensemble des factures afférentes à la réalisation du volume/numéro, seront adressés à la Vice-Présidente chargée des Affaires Scientifiques à son adresse personnelle :

Anne Page

LERMA (EA 853)

Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Aix-Marseille Université

29 avenue Robert Schuman

13621 Aix-en-Provence

La subvention sera versée après vérification du respect des critères énoncés ci-dessus.

Après traitement de la demande, l'exemplaire sera envoyé par Anne Page à la chargée de gestion du Fonds SAES, Laurence Belingard (Avignon).

Anne Page rend compte de l'avancement du projet de la revue SAES et soumet le format général de la revue au vote de l'AG : unanimité moins une abstention.

6. Intervention de la Vice-Présidente de la 11^{ème} section du CNU, Agnès Celle

217 candidats à la qualification des MCF : 31 dossiers non examinés, 59 non qualifiés, 127 qualifiés => 68% qualification (et re-qualification). Un pourcentage de qualifiés hommes : 32%, femmes : 67%

42 candidats à la qualification des PR : 6 dossiers non examinés, 3 non qualifiés, 33 qualifiés => 91,6% qualification, âge moyen qualifiés : 46 ans, 18 hommes et 15 femmes (63 candidats en 2012, 42 qualifiés = 83%). 45% femmes qualifiées, 55% hommes.

Voir d'autres informations plus bas, rubrique CNU)

7. Intervention de la Présidente du jury de l'agrégation externe, Claire Charlot

Madame Claire Charlot commence par remercier le Président de la SAES, Pierre Lurbe, de l'avoir invitée à présenter les dernières informations disponibles concernant le concours de l'agrégation externe d'Anglais. Elle remercie également les membres du Bureau pour tout ce qu'ils font en liaison avec les concours : veille scientifique ; organisation de la réunion des préparateurs ; mise en ligne des sujets des épreuves d'écrit et d'oral ; relais des informations au cours de l'année.

A l'heure à laquelle Madame Charlot s'exprime, les membres du jury de l'écrit ont fini la correction de leurs copies et la publication des résultats sur internet – pour l'admissibilité – devrait intervenir le 24 mai au plus tard. La session s'est bien déroulée jusque-là, sachant que la semaine précédant les écrits, de nombreux endroits étaient paralysés par des chutes de neige abondantes.

Madame Charlot confirme l'annonce, faite en octobre dernier, d'une

augmentation de 30,5% du nombre de postes mis au concours pour la session 2013 : le nombre passe de 128 postes en 2012 à 167 en 2013, soit 39 postes de plus. Dans le même temps, le nombre de candidat(e)s et candidat(s) a augmenté de 10,3% avec 218 inscrits de plus par rapport aux inscrits en 2012.

Concernant les épreuves elles-mêmes, on constate toujours un écart important entre le nombre total d'inscrits (2348) et celui des présents mais on note cette année un écart légèrement plus faible sur toutes les épreuves :

Pour la dissertation en français (Civilisation) : la proportion des présents par rapport aux inscrits s'élevait à 43% (2 points de pourcentage en plus qu'en 2012)

Pour le commentaire en anglais (Littérature) : 42,6% (+2,6 points)

Pour la composition linguistique : 42,5% (+3 points)

Pour la traduction (Thème/Version) : 42,7% (+3,1 points)

Aucun renseignement n'est disponible à ce jour sur l'option d'oral choisie par les candidat(e)s.

Les oraux seront organisés au Lycée Jacques Decour, du lundi 10 juin - pour le premier accueil des candidat(e)s - au samedi 6 juillet. La publication des résultats doit intervenir le 9 juillet.

Le choix, pour la deuxième année, d'un sujet sur la question américaine au programme en tronc commun a provoqué de nombreux abandons. Ce n'est pas la première fois que l'on constate ce phénomène et madame Charlot rappelle qu'il est essentiel de ne pas négliger certaines questions au programme.

Un point est ensuite fait sur les nouveautés inscrites au programme 2014 : trois nouvelles œuvres littéraires en tronc commun, une nouvelle œuvre en option A ; deux nouvelles questions en civilisation américaine (tronc commun et option B) et une nouvelle question en linguistique pour l'option C.

En conclusion, Madame Charlot remercie les directeurs de recherche de bien vouloir l'avertir des dates retenues pour l'audition de leurs agrégatifs candidats à un contrat doctoral. L'organisation des oraux sera délicate cette année car il faudra à la fois tenir compte des oraux du Capes 2013 mais aussi des écrits du Capes 2014. La session 2014 sera encore plus difficile à organiser avec des oraux en parallèle pour les deux Capes 2014 (session normale et exceptionnelle). Les convocations sont très difficilement modifiables, une fois éditées, et il est bon que les candidat(es) prévoient la présidente du concours d'une convocation à une audition ou de difficultés

personnelles exceptionnelles (maladie etc.) en amont de l'admissibilité. Madame Charlot remercie tous ceux qui ont œuvré à ce que les épreuves écrites se passent au mieux pour les candidat(e)s : préparateurs et correcteurs. Les détails sur le déroulement de la session 2013 seront donnés lors des journées d'octobre 2013.

8. Intervention de la Vice-Présidente du jury de l'agrégation interne, Claire Omhovère

En tant que Vice-Présidente de l'AIA, Claire Omhovère présente un bilan de la session 2013 au nom de sa Présidente, Madame Annie Lhéréty, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale.

La session 2013 a bénéficié de davantage de postes avec respectivement 65 places pour l'enseignement public (+ 14 par rapport à 2012) et 15 places pour l'enseignement privé sous contrat (+ 6).

Les barres d'admissibilité et d'admission sont restées au même niveau. L'Agrégation Interne reste un concours très sélectif et éprouvant pour des fonctionnaires titulaires reconnus sur le terrain qui courent le risque de l'échec.

Claire Omhovère souligne que Madame Lhéréty est soucieuse d'entretenir d'excellentes relations avec l'université : un tiers du jury de l'AIA est composé d'universitaires aux côtés de professeurs en classes préparatoires et d'Inspecteurs Pédagogiques Régionaux. Des liens étroits existent entre l'Agrégation Interne d'Anglais et le concours de l'Agrégation Externe : de nombreux membres de jury viennent de l'Agrégation Externe et l'on peut affirmer que ces deux concours partagent une culture commune.

Claire Omhovère conclut en invitant les candidats et les préparateurs au concours à prendre connaissance du rapport du jury à venir : à partir de la session 2014, les épreuves comporteront un certain nombre d'allègements qui devraient éviter permettre aux candidats de consacrer davantage de temps aux tâches qui leur sont demandées.

9. Intervention du Président du CAPES/CAFEP externe, Antoine Mioche

Déroulement de la session 2013 du CAPES externe d'anglais

La précédente session du CAPES d'anglais donnait les signes d'une relative

stabilisation. Dans un contexte par ailleurs mouvant, la session 2013 semble confirmer cette tendance. Le nombre d'inscrits au CAPES augmente cette année de 10,7% pour atteindre 3006, soit 4,6% de moins seulement qu'en 2011 (3152 inscrits). L'augmentation des inscriptions au CAFEP, le concours de l'enseignement privé, n'est que de 8,4% (707 inscrits).

Malgré un taux d'absentéisme encore important – environ 36% des candidats à l'un ou l'autre concours sont absents aux deux épreuves – le nombre de candidats présents est lui aussi en hausse : 2357 au total, à comparer avec des chiffres de 1877 en 2011 et 2029 en 2012. Avec le passage de 790 à 1050 postes ouverts au CAPES (+33%), le ratio de candidats présents par poste ne suit naturellement pas : il s'établit à 1,8, contre 2,2 en 2012. Ce phénomène purement mathématique ne s'observe pas au CAFEP où, le nombre de postes étant inchangé, le ratio s'établit à 3,7.

Le format des épreuves introduit en 2011, désormais familier, n'appelle guère d'observations. Comme en 2012, cependant, on relève, parmi les copies de commentaire dirigé, une proportion notable de compositions brèves, voire très brèves, ce qui ne préjuge certes ni leur qualité ni la note attribuée, mais ne laisse pas d'interroger sur le degré de préparation des candidats. Il semble donc utile de rappeler l'importance accrue, en l'absence de programme à l'écrit, d'engager dès la première année d'université l'apprentissage d'un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation. Le conseil vaut aussi bien pour la traduction, où le manque de maîtrise de l'une ou l'autre langue éclate parfois de manière étonnante à ce niveau d'études, nonobstant le travail excellent que le jury a aussi le plaisir de lire. L'exercice d'explication de choix de traduction reflète les mêmes disparités, même si, dans l'ensemble, les candidats s'efforcent, comme on le leur demande, de relier analyse et traduction.

Le jury a apporté à l'établissement des barèmes et à la double correction des copies son soin habituel. En gardant au CAPES la même barre d'admissibilité que l'année passée, soit 5/20, il a déclaré admissibles 64,42% (65,2% en 2012) des candidats présents et non éliminés (pour absence, copie blanche ou zéro éliminatoire à l'une au moins des épreuves), ce qui représente 1231 admissibles (1108 en 2012). La barre d'admissibilité du CAFEP, à 5,20/20, dégage 257 admissibles (196 en 2012).

Ces candidats seront accueillis à compter du 21 juin 2012 au lycée Georges Clemenceau de Nantes. La liste d'admission sera arrêtée le 6 juillet.

Rappel : à compter de la session 2013, le temps de préparation sera identique (3h00) pour les deux épreuves de l'oral.

Information concernant la session 2014 du CAPES externe d'anglais

M. Antoine Mioche, président du jury de CAPES externe d'anglais, a bien voulu répondre ci-dessous aux questions soulevées lors des récentes

assemblées générales de la SAES et de l'AFEA concernant la nouvelle maquette du concours.

• **Les quatre épreuves auront-elles une orientation finale de nature didactique ?**

Les nouvelles maquettes de CAPES visent, dans toutes les disciplines, une articulation plus étroite des dimensions disciplinaire et professionnelle.

Selon des modalités un peu différentes pour chacune d'entre elles, les quatre épreuves du CAPES externe de langues vivantes viseront donc à évaluer la capacité des candidats à mobiliser des connaissances et des compétences universitaires en vue de l'exercice futur du métier de professeur. Comme l'indiquait le texte de cadrage dit de « maquette générique », les deux épreuves d'admission mettront plus particulièrement l'accent sur la capacité à se projeter dans un contexte et dans une posture d'enseignement ; et il ne sera attendu des candidats que la connaissance, « à un premier niveau de maîtrise, [d]es procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel ».

• **Les documents-supports de la première épreuve d'admissibilité seront-ils de niveau universitaire ou secondaire ?**

Si, par documents de « niveau secondaire », on entend des extraits de manuel, la réponse est que les dossiers ne comporteront pas de documents de ce type.

Au-delà de cette clarification, il convient de percevoir que l'ancrage du dossier dans certaines des notions ou thématiques des programmes de collège et de lycée, inscrites au programme du concours, ne renvoie pas à un niveau d'enseignement qui dicterait la nature des supports. Une première raison en est qu'un même document est susceptible de traitements différents selon le niveau d'enseignement. Une seconde raison en est que l'épreuve a vocation à évaluer plus généralement la capacité des candidats à mobiliser un ensemble de compétences méthodologiques et de connaissances linguistiques et culturelles, sans référence directe à l'activité d'enseignement. Le dossier sert donc de base à une analyse dont on attendra qu'elle donne lieu à un propos construit et argumenté. C'est le sens à donner au mot « composition ».

• **Quel est le lien entre thématiques et notions des programmes de collège et lycée, d'une part, thématiques et notions et programme du concours, d'autre part ?**

Le programme du concours retiendra chaque année deux notions des programmes de collège et de lycée, ainsi que deux thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère du cycle terminal du lycée.

Cette référence aux programmes de l'enseignement secondaire est un moyen :

- d'affirmer que l'exercice universitaire de la composition mobilise bien des connaissances et compétences pertinentes et nécessaires à l'exercice du métier de professeur ;

- de fournir un cadre général à la formation dispensée en université ; le programme du concours, renouvelé par moitié seulement chaque année, laissera une grande liberté de choix des œuvres, ouvrages, textes et documents abordés tout en permettant de focaliser et de structurer la réflexion des candidats ;

- d'assurer une cohésion aux dossiers que les membres du jury seront invités, au fil des sessions, à proposer pour servir de supports à l'épreuve.

● **Comment s'articuleront, dans le programme du concours, les deux notions et les deux thématiques ? Ne faut-il pas craindre que l'épreuve conduise à l'indifférenciation de la littérature et de la civilisation ?**

Dans le choix du programme du concours, tout comme dans la constitution du dossier soumis aux candidats à la première épreuve d'admissibilité, une articulation ou une convergence entre les notions et thématiques inscrites au programme ne sera pas particulièrement recherchée.

Dans la mesure où le renvoi aux programmes de collège et lycée constitue un élément de cadrage (cf. question ci-dessus), et non une finalité, de l'exercice, il ne sera pas attendu des candidats de traitement des notions et thématiques inscrites au programme du concours en tant que telles, mais bien une composition sur la base d'un dossier qui constituera le point de référence de l'épreuve.

Du fait d'une différence appréciable de méthode dans le traitement des textes littéraires et civilisationnels, les sujets seront tantôt de l'un, tantôt de l'autre type, tout comme auparavant le commentaire pouvait porter indifféremment sur un texte de littérature ou un texte de civilisation.

Sur ce point de la spécialisation disciplinaire, il convient de bien comprendre que :

- les thématiques renvoient exclusivement à une réflexion sur la littérature, ce qui n'empêche pas *a priori* cette réflexion d'être conduite parfois dans des textes autres que proprement littéraires ;

- les notions, pour leur part, sont ouvertes à une approche en formation qui pourra être civilisationnelle aussi bien que littéraire (ex. : « l'imaginaire » ; « mythes et héros »).

● **Des sujets zéro sont-ils prévus ?**

Des sujets zéro ont en effet été demandés à l'inspection générale de l'Education nationale, qui a soumis ses propositions. Il appartient désormais aux autorités ministérielles de décider de l'opportunité et, le cas échéant, du moment, de leur mise en ligne.

A l'épreuve de composition, le dossier pourra comporter des éléments d'iconographie.

S'agissant de la seconde épreuve d'admissibilité, il a été proposé que thème et version figurent à l'exercice de traduction, l'un et l'autre servant ensuite de support à une réflexion d'ordre linguistique sur des formes précises des textes-supports, représentatives du fonctionnement ordinaire de l'une et

l'autre langues.

- **Quel sera le niveau attendu dans les exercices de réflexion linguistique de la seconde épreuve d'admissibilité ?**

La question ne se pose pas en termes de niveau, mais en termes de contexte de mobilisation des connaissances acquises à l'université. Il sera demandé de formuler une réflexion qui démontre la capacité à rendre accessible à un public d'élèves les connaissances et les modes de raisonnement susceptibles de l'éclairer sur le maniement des formes et des ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

- **A quelle date le programme sera-t-il publié ?**

Le programme devrait être publié aux alentours de la mi-juin.

Table Ronde Recherche sur l'accès ouvert aux travaux scientifiques

Conférence recherche de M. Pierre Mounier, de l'EHESS et directeur-adjoint du Cléo (Centre pour l'Édition Electronique Ouverte) sur les enjeux considérables des conditions de publication de la recherche autour de la question de l'Open access.

Le Powerpoint de M. Pierre Mounier, Directeur Adjoint du Centre pour l'Édition Electronique Ouverte, est disponible sur:

<http://fr.slideshare.net/revuesorg/le-libre-accs-aux-publications-savantes>

Représentation de la SAES à l'étranger

Représentation de la SAES au 36e Congrès de l'AEDEAN (Asociación Española de Estudios Anglonorteamericanos), Universidad de Málaga, 14-16 novembre 2012

L'année dernière, le 35ème Congrès de l'AEDEAN avait dû être délocalisé à Barcelone même, en raison du blocage des locaux de l'*Universitat Autònoma de Barcelona* qui aurait dû l'accueillir. Cette année, ce 36ème Congrès n'a pas non plus eu lieu dans les locaux de l'université organisatrice, l'*Universidad de Málaga*, qui fêtait pourtant ses quarante années d'existence en 2012, ce que ne pouvait ignorer quiconque arpentait les rues de la ville : sa principale artère piétonne était bordée de grands panneaux relatant, photos à l'appui, l'histoire de l'université depuis ses récentes origines, à la fin de l'époque franquiste. On ne peut qu'être sensible à la manière dont les autorités locales (*Diputación de Málaga*, *Ayuntamiento de Málaga*) manifestaient ainsi leur attachement à cette institution ; la présence d'une université à Málaga est d'autant plus un sujet de fierté pour ses habitants, que le nom de cette ville, porte d'entrée de la *Costa del Sol*, n'est que trop souvent associé aux pires excès du tourisme de masse. Étant donné ce contexte, on regrette particulièrement que le Congrès ne se soit pas tenu à l'université elle-même, mais, à la manière américaine, dans un grand hôtel du centre-ville, construit littéralement dans la gare centrale de Málaga. Mais nos collègues n'avaient pas le choix : l'université ne disposait pas de locaux en nombre suffisant pour accueillir la centaine de communications prévues, réparties en 19 ateliers ou tables rondes. Comme l'an dernier, cette localisation a eu pour avantage que les congressistes se trouvant rassemblés au même endroit, la question des transports entre lieu d'hébergement et site du Congrès était d'office éliminée. Ce 36ème Congrès faillit pourtant bien être victime de la grève générale du mercredi 14 novembre, organisée par les principaux syndicats espagnols pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement de Mariano Rajoy : beaucoup de congressistes (dont l'auteur de ces lignes) furent obligés de différer leur arrivée de 24h, ce qui perturba la première journée du Congrès.

Les 19 ateliers ou tables rondes dont il a été question plus haut peuvent se répartir d'une part en deux grands groupes : littérature (Comparative Literature, Critical Theory, Medieval and Renaissance Studies, Modern and Contemporary Literature, Short Story), linguistique et phonétique (Historical Linguistics, Lexis, Phonetics and Phonology, Pragmatics and Discourse Analysis, Sociolinguistics and Dialectology, Syntax), d'autre part en une pluralité d'ateliers couvrant une

variété de champs : Cultural Studies, Feminist and Gender Studies, Film Studies, Language Teaching and Acquisition, New Technologies, Postcolonial Studies, Translation Studies, US Studies. Ces intitulés ne donnent cependant qu'une idée approximative du contenu effectif des ateliers eux-mêmes, où les communications se situaient très fréquemment au carrefour de plusieurs champs d'étude et méthodes d'approche : la stimulante communication de Pilar Peña Gil consacrée à « Grendel's Mother's Femininity in the Anglo-Saxon *Beowulf* and in R.L. Zemeckis's Film Version », présentée dans le cadre de l'atelier « Medieval and Renaissance Studies », aurait pu tout aussi bien trouver place dans l'atelier « Film Studies » ; il était par contre un peu inattendu d'entendre la belle communication de Manfred Draudt, « Shakespeare and the Elevation of the Vienna Burgtheater to a German National Theatre » dans le cadre de l'atelier « Cultural Studies ». Comme il est de tradition au Congrès de l'AEDEAN, la quasi-totalité des communications sont faites en anglais, l'espagnol n'étant utilisé que très rarement. Comme il est également de tradition, le Congrès est scandé par pas moins de quatre conférences plénières, deux prononcées par des conférenciers invités, britanniques en général, deux autres par des membres de l'AEDEAN. Cette année, les conférenciers invités étaient Patricia Duncker (*University of Manchester*), et Michael Scott (*University of Liverpool/Lexical Analysis Software, Ltd.*), dont les interventions s'intitulaient respectivement « Salvage : On Writing Neo-Victorian Fiction », et « Hunting Down Literary Patterings with Wordsmith ». Les conférenciers de l'AEDEAN étaient Julia Lavid (*Universidad Complutense de Madrid*), dont je n'ai pu entendre la communication (« Using Corpus Annotation for Investigating Linguistic Phenomena : Linguistic and Methodological Challenges »), et Andrew Monnickendam (*Universitat Autònoma de Barcelona*), qui fit découvrir à son auditoire l'écrivaine Mary Brunton (1778-1818) au fil d'un exposé riche et passionnant.

On s'arrêtera pour finir sur deux spécificités des Congrès d'AEDEAN : d'abord l'existence d'une séquence de souvenir et de recueillement (« *In memoriam* »), juste avant l'Assemblée Générale, pendant laquelle un hommage sobre et retenu est rendu aux collègues disparus pendant l'année ; ensuite l'institution d'un prix pour la meilleure communication présentée par un doctorant dans le cadre d'un des ateliers, les doctorants n'intervenant pas dans le cadre de doctorales séparées. Nos collègues espagnols tiennent d'autant plus à encourager leurs jeunes chercheurs que la situation de l'université espagnole est particulièrement dramatique : aux réductions de salaires mises en œuvre depuis plusieurs années, s'ajoute une réduction drastique du nombre de postes disponibles, ce qui ne fait qu'aggraver l'hémorragie de jeunes talents dont souffre l'Espagne. On n'en admire que davantage la belle énergie que nos collègues de Málaga, emmenée par Chantal Pérez Hernadez, ont mise à organiser un Congrès qui

fut une réussite à tous égards, et qui prit du coup l'allure d'un défi au mauvais sort.

Pierre Lurbe

Représentation de la SAES au 34^e Congrès de l'APEAA (Associação Portuguesa de Estudos Anglo-Americanos), Faculdade de Letras, Universidade de Lisboa, 9-10 mai 2013

Le Congrès de nos collègues et amis portugais se tenait dans les locaux de cette jeune centenaire (sa fondation date de 1911) qu'est l'université de Lisbonne, Coimbra ayant été jusqu'à cette date la seule université portugaise. Le campus lui-même, et le bâtiment de la Faculté des Lettres, datent des années 1960, mais leur qualité architecturale et le soin mis à leur réalisation contrastent fortement avec ce qu'évoque pour un universitaire français la notion d'un campus des années 1960 : l'expansion de l'enseignement supérieur n'était manifestement pas encore de mise dans le Portugal de Salazar, et il s'agissait plutôt de doter la capitale d'un ensemble architectural de prestige qui soit digne d'elle.

Quand on est habitué aux Congrès de la SAES, ou à ceux des sociétés espagnole ou allemande, l'expérience d'un Congrès de l'APEAA est celle d'un changement complet d'échelle : on comptait à Lisbonne une cinquantaine de participants, soit le tiers environ du nombre de membres d'une société qui en compte donc à peu près 150. Cela donne aux échanges une qualité humaine tout à fait particulière, et le sentiment très agréable que l'on prend part à une réunion de famille.

Le fil directeur du Congrès était annoncé par son titre : « Academy as Community. English and American Studies in Portugal and Europe ». Comme l'indiquait le texte de présentation qui l'accompagnait, il s'agissait pour nos collègues portugais de faire de ces journées un moment de réflexion sur le devenir des humanités dans un monde où elles sont de plus en plus menacées, en s'interrogeant sur le rôle des sociétés savantes dans leur défense et leur promotion, et sur la place et l'évolution des études anglo-américaines en leur sein. Ces deux thèmes spécifiques furent débattus au cours de deux tables rondes, l'une qui venait clore les travaux du jeudi 9 mai (où l'on voit que le Portugal est plus laïque encore que la France, puisqu'on était le jour de l'Ascension et qu'il s'agissait d'un jour ouvrable), l'autre qui marqua la fin des travaux tout court, le 10 mai. La première, présidée par João Ferreira Duarte, lui-même président de l'Association portugaise de littérature comparée, s'intitulait « Associativism in the Humanities », et réunissait des représentants et représentantes d'associations internationales (ESSE, représenté par sa présidente Liliane Louvel ; European Society for Translation Studies ;

European Association for American Studies), et d'associations nationales (présidentes d'AEDEAN et d'APEAA, président de la SAES) ; elle permit à chacun de présenter l'association qu'il représentait, à tous de s'accorder sur le caractère irremplaçable de nos sociétés savantes dans le monde d'aujourd'hui, à la fois pour défendre les humanités face à nos tutelles, et pour promouvoir la recherche dans nos domaines (avec le souci d'aider tout particulièrement nos doctorants), et à un échange intéressant et nourri de se développer avec la salle. La seconde portait sur « Past and Present Methodologies in English and American Studies », mais je n'ai pas pu y assister. Ces deux moments de pause et de réflexion, ménagés à la fin de chaque journée, m'ont en tout cas paru bien utiles pour remettre les choses en perspective, reprendre du champ, et donner à chaque journée un éclairage rétrospectif.

Structurées de la même manière, ces deux journées comprenaient à la fois des ateliers (6 le premier jour, 3 seulement le second, plus une « poster session » en raison de la tenue de l'Assemblée Générale), des conférences plénières, à raison de deux par jour, chacune d'entre elles marquant le début des travaux soit du matin, soit de l'après-midi. Les ateliers, où il est de rigueur de présenter sa communication en anglais, relevaient essentiellement du champ de la littérature (New and Hybrid Avenues in Anglo-American Studies ; The Unspeakable, the Utterable and the Visible ; Representing Otherness/Interface Research Study ; Communicating Voices and Literary Theory) et des *cultural studies* (Political Struggle, Utopia and Idealism ; Re-orienting History ; Screening the Arts ; Inter-cultural Relations and Discourse Policies), un seul atelier étant consacré à la traduction (English and Translation – Communities of Learning), et aucun à la linguistique. Cette absence fut toutefois brillamment compensée par la conférence plénière de Jonathan Culpeper (*Lancaster University*), qui prit pour point de départ la dichotomie contestable selon lui entre « evidence and logics » d'une part, et « musing and creativity » de l'autre, que suggérait une phrase du texte de cadrage du Congrès. Sa conférence, étayée d'exemples vivants et savoureux (tapez donc « The water in Majorca » dans votre moteur de recherche préféré, et vous verrez), montrait toute l'importance de la démonstration scientifique, par l'analyse scrupuleuse des faits de langue, pour venir à bout de ce que l'on croit savoir de la langue anglaise et de son évolution (« “Evidence and Logics” versus Myths about English ». la deuxième conférencière, Fátima Vieira (*Universidade de Porto*), conduisit une réflexion passionnée sur le déclin de l'université comme *Universitas magistrorum et scholarium*, et le triomphe d'une Novlangue qui n'a rien à envier à celle d'Orwell (« “Welcome to the collaboratory !” : utopian notes on convergence, relevance and impact »). Heinz Ickstadt (*JFK Institute, Freie Universität Berlin*) s'intéressa aux imaginaires du modernisme américain (« Imaginaries of American Modernism »), dans une conférence extrêmement dense et pensée qui avait parfois des allures de méditation. Enfin, Teresa Alves (*Universidade de*

Lisboa), revint sur le thème même du Congrès, dans une ultime conférence plénière (« Adding Wings to the Unbearable Weight of Words : Academy as Community ») qui ne pouvait être plus à propos.

Un dernier mot : un Congrès ne serait pas tout à fait un Congrès s'il n'était ponctué par un banquet. Le lieu choisi par les organisateurs était digne d'un film de Manoel de Oliveira : le *Convento dos Cardaes*, qui a survécu au terrible tremblement de terre de Lisbonne de 1755, et est ainsi un témoignage architectural unique de la physionomie de Lisbonne avant sa reconstruction par le marquis de Pombal. Les convives se souviendront longtemps de ce dîner pris dans la salle à manger, au premier étage du couvent, sur des bancs alignés le long des murs et sous le regard de peintures religieuses du XVII^e siècle : moment étrange, un peu magique, dont on ne peut qu'être reconnaissant à nos hôtes portugais de nous l'avoir offert.

Pierre Lurbe

Répartition des tâches des membres du bureau de la SAES

Le bureau de la SAES, réuni à Paris le 15 juin 2013, a procédé à la répartition des tâches de la manière suivante:

Pierre Lurbe : Président, chargé des relations internationales

Rémy Bethmont : secrétaire général

Françoise Baillet : secrétaire adjointe, administratrice du site internet, chargée du Bulletin

Carle Bonafous-Murat : Vice-Président, chargé de la recherche (commission de la recherche, relations avec les sociétés savantes et les unités de recherche, doctorat, bourses de recherche)

Anne Page : Vice-Présidente, chargée des affaires scientifiques (revue, aide aux publications, prix de la recherche SAES / AFEA, relations avec les organismes et agences de recherche)

Maryvonne Boisseau : Vice-Présidente, chargée des Formations (licences, masters, concours, relations avec les associations professionnelles de langues vivantes et autres disciplines, relations avec les présidents des jurys de concours et les IG)

Claire Tardieu : secrétaire adjointe aux Formations (Commission Formations, secteurs LANSAD, enseignement à distance, enseignement de l'anglais dans le primaire et le secondaire, évolution du métier)

Laurent Roesch : Vice-Président, chargé des congrès et des relations avec l'AFEA

Bernard Cros : Trésorier, chargé du fichier des adhérents et de la liste de messagerie

Anne-Florence Gillard-Estrada : trésorière adjointe, chargée de l'annuaire, des relations avec les correspondants, et de la veille documentaire.

54^e Congrès de la SAES

Université de Caen
16-18 mai 2014

Traversées/Crossings

Des mille bateaux de Guillaume le Conquérant aux plages du débarquement, sans oublier les centaines d'émigrants partis à la conquête du Nouveau Monde à partir de Cherbourg, Dieppe ou du Havre, notre région n'a cessé d'être le point de départ ou d'arrivée de multiples 'traversées.' Celles-ci ont laissé des empreintes linguistiques, architecturales ou encore juridiques en Angleterre; la Tour de Londres fut bâtie sur le modèle de l'architecture normande et le British Museum a été restauré en pierre de Caen. Ces diverses traversées ont entériné le statut de trait d'union de notre région, statut qui n'est pas sans ambiguïté. Les deux titres de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, ont été à l'origine de traversées guerrières pour maintenir des liens établis de part et d'autre de la Manche ; cette proximité a jusqu'à une époque récente été vécue par certains comme une menace Outre-Manche, une atteinte à l'identité depuis toujours constitutive de l'identité britannique.

Penser en prenant comme point d'appui le concept de traversées, c'est penser à partir d'un concept qui suggère un point de repère dynamique et mouvant plutôt que statique. C'est embrasser une perspective non bornée et en perpétuelle redéfinition ; c'est aussi faire preuve d'un esprit pionnier dans un contexte de 'modernité liquide' selon l'expression du sociologue Zygmunt Bauman, un contexte caractérisé par l'effritement des cadres et repères tels que l'Etat ou la nation. Le concept de « Traversées » suggère également un positionnement interstitiel ouvrant sur une métaperspective à même de dépasser les oppositions binaires comme le centre et la périphérie, l'Orient et l'Occident ou encore le Nord et le Sud. Le théoricien post-colonial Paul Gilroy, auteur de *The Black Atlantic* a ouvert la voie à une mise en tension de nouveaux pôles d'influence, démarche qui lui a permis de revisiter et d'interroger le concept de modernité tel qu'il s'est progressivement imposé en Occident puis dans les régions du monde sous domination occidentale. C'est à ce genre de défi théorique que l'entre-deux de la traversée ouvre la voie.

En civilisation, « Traversées » se prête à des réflexions autour de la diachronie et l'écriture de l'événement historique à travers les siècles, à ses résonances multiples et variées à différentes périodes de l'histoire. On peut aussi envisager des réflexions autour de la thématique des interactions culturelles, lesquelles suivent des modèles plus ou moins linéaires. La métaphore spatiale est d'ailleurs à interroger dans sa pertinence et sa complicité avec la persistance d'un modèle d'écriture de l'histoire moderne qui s'est affirmé à une période où les intérêts du capitalisme marchand ont rencontré ceux de l'impérialisme et ont fourni aux scientifiques les moyens matériels de poursuivre leurs recherches (Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes*).

En littérature le motif de la traversée, souvent lié au voyage, à la quête, évoque à la fois le déracinement et la réinvention de soi dans un autre lieu ; il fait surgir une large palette de thématiques mais aussi d'atmosphères et d'affects liés à l'excitation du départ, à l'angoisse de l'entre-deux, à la nostalgie du lieu que l'on quitte ou encore à la fébrilité de l'attente. Il cristallise une série d'oppositions qui invitent à réfléchir à l'ambiguïté des perceptions du lieu aux confins du réel et de l'imaginaire, du souvenir précis et de la reconstruction fantasmée, de la mémoire collective et de l'imaginaire personnel. Il invite aussi à explorer les traversées entre les genres littéraires et à repenser les rapports entre tradition et modernité, entre écritures du 'canon' et nouvelles voix émergentes.

En linguistique, « Traversées » se prête à une réflexion autour du thème du « passage » ; le passage d'un domaine à un autre, mais aussi les phénomènes de friction voire l'impossibilité de ce passage. La réflexion s'applique à la syntaxe et notamment à la structuration du discours ou aux phénomènes de réagencement. Elle convient à l'analyse de la perméabilité ou de l'imperméabilité des champs sémantiques ainsi qu'à la polysémie. La thématique des traversées pourra embrasser les différents mécanismes lexicologiques de transformation de classe de mot, la dérivation, la dérivation inverse, la conversion, de même que le rapport de cette transformation à la métonymie. On pourra s'intéresser au passage d'un système phonologique à un autre, à l'influence des aires géographiques, aux différentes variétés d'anglais ainsi qu'au symbolisme phonique.

Cette thématique offrira un axe privilégié aux didacticiens pour aborder les questions liées à l'apprentissage, notamment par le biais de passages aux confins de la technologie et de l'humanisation, de l'enseignement et de l'apprentissage, en tenant compte de la dimension collaborative et socio-

constructiviste des pédagogies numériques. Enfin, les phénomènes de transposition sont au cœur de la thématique des traversées en traductologie et soulèvent des questions de déstructuration et de restructuration, de résistance et de résilience liées au passage d'une langue à l'autre.

Les spécialistes de musique et des arts visuels trouveront dans les traversées une invitation à réfléchir à l'intermédialité, aux rapports entre les différents langages, textuel, visuel et musical ainsi qu'aux possibles correspondances intermédiaires ou au contraire aux résistances et aux frictions qui naissent de la croisée des genres, des langages et des formes artistiques.

Dans les pays anglophones le terme 'crossings,' souvent usité, a servi de fil de trame à des réflexions sur la porosité des lignes de démarcation entre genres littéraires, entre genres au sens de *gender*, ou encore entre les différentes disciplines universitaires et notamment celles qui appartiennent traditionnellement aux 'humanités.' Réfléchir au potentiel théorique de la notion de 'traversées' en mettant ce terme en regard avec le terme anglais de 'crossings' suggère une réflexion transculturelle plus large sur la façon dont les études anglaises, mais au-delà d'elles les humanités ont pensé les traversées de champs disciplinaires, les incursions éphémères ou de plus longue durée, officieuses ou officielles de certaines disciplines au-delà du domaine d'étude qui est traditionnellement le leur. La bataille autour de la civilisation comme discipline à part entière semble aujourd'hui bien lointaine, mais l'on peut se poser la question de l'articulation des études anglaises à d'autres disciplines, comme celle de la civilisation avec l'histoire, des études post-coloniales avec la sociologie, ou encore l'articulation entre la linguistique et la philosophie du langage. Mener ce type de réflexion à partir du domaine des études anglaises est d'autant plus important que le partage disciplinaire et les lignes de force diffèrent fortement entre la France et le Royaume-Uni où des écoles comme *Mass Observation* en sociologie ont repensé la méthodologie de disciplines comme l'anthropologie et la sociologie en embrassant une approche transdisciplinaire novatrice.

Cette réflexion est d'autant plus importante qu'elle ne se situe pas simplement à un niveau théorique mais est au cœur de questions plus pratiques liées aux formations, dans un contexte où les enseignements disciplinaires sont menacés et où les traversées transdisciplinaires doivent être accueillies avec un enthousiasme prudent et passées au crible d'une réflexion rigoureuse.

Le congrès est organisé avec le soutien du Département d'Etudes Anglophones et du Département LEA de l'UFR LVE, du laboratoire de recherches ERIBIA (avec ses deux composantes GREI et LSA), de la MRSH, de l'Université de Caen Basse-Normandie.

Pour le comité scientifique : Anne-Catherine de Bouvier Lobo, Thierry Dubost, Françoise Kral, Emmanuelle Roussel, Isabelle Schwartz-Gastine.

CNU 11^{ème} section

Résultats de la session de qualification 2013 et informations diverses

Qualifications (session de janvier 2013)

La liste des qualifications pour session de janvier 2011 se trouve sur le site de la SAES (rubrique Profession => CNU) :

Maîtres de conférences :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article382>

Professeurs :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article381>

Le calendrier de la procédure d'inscription sur les listes de qualification 2014 aux fonctions de professeur des universités ou de maître de conférences a été publié sur Galaxie le 22/06 :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/pdf/calendriers_candidats/CALENDRIER_QUALIFICATION_2014_pour_candidats.pdf

Lors de son Assemblée Générale la section a adopté une motion de soutien à la procédure de la qualification :

MOTION du CNU 11ème section concernant l'amendement Bouchoux au projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la recherche

La 11ème section du CNU a appris avec consternation la suppression du premier alinéa de l'actuel article L. 952-6 du code de l'éducation : « Sauf dispositions contraires des statuts particuliers, la qualification des enseignants-chercheurs est reconnue par une instance nationale. » Cet amendement présenté par Mme Bouchoux au nom du groupe écologiste et défendu par Mme Blandin et M. Gattolin conduirait, s'il est maintenu par la commission mixte du 26 juin, à supprimer la procédure de qualification et par voie de conséquence à remettre en cause à terme l'existence même du CNU.

La 11ème section du CNU demande à la commission mixte ainsi qu'à la représentation nationale de bien mesurer les conséquences graves qui découleraient de la suppression du premier alinéa de l'article L.952-6. Seul le CNU, notamment par la procédure de la qualification, apporte la garantie d'un statut national d'EC, en attestant d'un niveau scientifique et pédagogique validé par les pairs pour l'ensemble du territoire, grâce à une vision globale du champ disciplinaire et de la diversité des parcours. La suppression de la procédure de qualification, en privant l'Université d'un filtre indispensable, fait donc peser une menace directe sur la qualité de la recherche française. En conséquence, la section 11 réclame le retrait de cet amendement.

Pour la section, le bureau.

Voir aussi :

Lettre de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) et de l'Association Française d'Etudes Américaines (AFEA) en réaction à l'amendement adopté le 21 juin prévoyant la suppression de la procédure de qualification nationale pour les enseignants-chercheurs.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

La Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) et l'Association Française d'Etudes Américaines (AFEA) ont appris avec stupéfaction que la procédure de qualification des enseignants-chercheurs a été supprimée par le vote d'un amendement du Sénat, dans la nuit du 21 juin 2013.

Elles appellent instamment la Commission mixte paritaire du Sénat et de l'Assemblée à revenir d'urgence sur une décision inconsidérée, prise sans concertation aucune avec les instances représentatives telles que le CNU et le CNESER, qui met gravement en péril le statut national et le caractère équitable de la gestion des carrières des enseignants-chercheurs, et plus particulièrement l'avenir des nombreux docteurs formés chaque année par nos universités.

Le 23 juin 2013,

Isabelle ALFANDARY, Présidente de l'AFEA

Pierre LURBE, Président de la SAES

Lettre envoyée à Daniel Filâtre, Conseiller en charge du premier cycle, de la formation des enseignants, de l'orientation et de l'insertion au cabinet de Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, concernant les réformes des Masters MEEF et des ESPE, et adressée au nom de l'Association Française d'Etudes Américaines (AFEA) et de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES).

Le projet de loi portant sur la « Refondation de l'école » a été voté en première lecture par la représentation nationale le 19 mars dernier.

L'une des pièces maîtresses de ce projet de refondation est la mise en place des ESPE, qui sont appelées à jouer un rôle central dans la formation des enseignants, voire à la piloter. Ces nouvelles Ecoles font partie d'un dispositif d'ensemble, dont les nouveaux concours de recrutement des enseignants, eux-mêmes articulés aux nouveaux masters MEEF, constitueront l'un des éléments majeurs.

De par son ampleur même, cette réforme ne saurait être mise en place dans la précipitation, d'autant que certaines de ses principales articulations ne sont toujours pas connues à ce jour. En effet, alors que la maquette du nouveau concours était connue depuis le début de l'année, les universités n'ont été informées de ses déclinaisons disciplinaires qu'à la mi-avril, et les maquettes spécifiques des différents CAPES suscitent des questions et des interrogations auxquelles des réponses circonstanciées doivent encore être apportées ; de même, les textes de cadrage des nouveaux masters MEEF ne sont toujours pas publiés, ni les statuts juridiques des ESPE.

Nous demandons en conséquence le report de la réforme à la rentrée 2014, et l'ouverture d'une concertation approfondie avec tous les acteurs du changement. En particulier, nous demandons, à propos de la maquette des masters MEEF :

► que l'introduction du disciplinaire au sein du parcours, et non plus au niveau de la mention, n'aboutisse pas à une minoration de l'ancrage disciplinaire du diplôme dans les nouveaux Masters MEEF PLCE ;

► que le nombre d'ECTS du bloc 1 disciplinaire soit augmenté. Il est aujourd'hui trop réduit pour y intégrer les compétences disciplinaires que requiert une formation de qualité, notamment dans des domaines tels que les langues vivantes étrangères, tout particulièrement l'anglais.

► que le bloc didactique soit explicitement adossé au disciplinaire, afin que les futurs enseignants maîtrisent leur discipline dans toutes ses dimensions ;

que le bloc recherche soit clairement ancré dans la discipline ;

Nous demandons en outre que le Master MEEF et le Master Recherche ne soient pas coupés l'un de l'autre, mais que des mutualisations entre eux soient non seulement possibles, mais encouragées. Ceci est indispensable pour garantir aux étudiants une possibilité de réorientation et d'évolution

dans leur carrière que la césure entre les deux masters rendrait de facto impossible.

Au vu des nombreux aménagements qu'elle appelle, nous estimons qu'il est à la fois déraisonnable et irréaliste d'imposer à marche forcée une réforme qui, dans l'état actuel des choses, n'emporte pas l'adhésion des principaux intéressés : la multiplication des motions émanant aussi bien des instances universitaires que de sections du CNU en est le signe incontestable. Il n'est ni sérieux, ni conforme à l'intérêt du pays et de sa jeunesse, de prétendre faire aboutir la réforme en cours dans un calendrier aussi contraint. Ce n'est pas au moment où les universitaires sont accaparés par les tâches d'évaluation (examens, soutenances de mémoires, rapports de stage, comités de sélection,...), qu'ils pourront consacrer le meilleur de leur temps et de leur énergie à la définition de maquettes nouvelles, qui devront elles-mêmes faire l'objet de validation par les conseils centraux des établissements, puis de navettes avec les instances nationales afin d'être validées à temps pour la rentrée 2013. La date de remontée des maquettes, fixée à la fin du mois de mai, nous semble donc totalement irréalisable, et un report nous paraît non seulement nécessaire, mais même indispensable, afin que cette réforme aboutisse dans les meilleures conditions possibles.

Isabelle Alfandary, présidente de l'Association Française d'Études Américaines

Pierre Lurbe, président de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur

Bibliographies des œuvres et programme de l'Agrégation externe d'anglais pour 2014

Les bibliographies issues des Réunions des préparateurs aux concours sont en ligne sur le site de la SAES.

Vous trouverez ces documents en ligne, soit en page d'accueil du site, soit sur la page concernée: rubrique "Concours" => Bibliographie des concours => Bibliographie de l'Agrégation 2014, soit directement sur cette page :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article367>

Voir aussi la page des colloques et journées d'études – Agrégation 2014 :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article370>

Programme du CAPES externe d'anglais – session 2014

Programme du CAPES 2014

Les documents sont à la disposition des collègues et des étudiants sur cette page (rubrique Concours => Programme) :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article384>

Voir aussi les documents concernant le CAPES externe, regroupés sur la page :

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article347>

Publications reçues

ATTENTION ! CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES ENVOIS

Pour que l'annonce d'un ouvrage ou numéro de revue soit insérée dans cette rubrique, il convient désormais d'en adresser un exemplaire exclusivement à l'adresse suivante :

Publications reçues par le bureau d'avril à juin 2013

Avril 2013

* Stephanie Ann HOUGHTON and Damian J. RIVERS, eds., /Native-Speakerism in Japan. Intergroup Dynamics in Foreign Language Education/, Bristol, UK, Multilingual Matters, 2013, 286 pages, ISBN : 978-1-84769-868-1, price ? Contributors : Stephanie Ann HOUGHTON, Damian J. RIVERS, Adrian HOLLIDAY, David PETRIE, Kirk MASDEN, Joe GELUSO, Joseph FALOUT, Ryoko TSUNEYOSHI, Blake E. HAYES, Salem Kim HICKS, Kayoko HASHIMOTO, Evan HEIMLICH, Glenn TOH, Ryuko KUBOTA and Donna FUJIMOTO, Jennifer YPHANTIDES, Robert M. MCKENZIE, Philip SEARGEANT, Martine DERIVRY-PLARD.

* Jean-Paul Rosaye, /F. H. Bradley et l'idéalisme britannique. Les années de formation (1865-1876)/, Arras, Artois Presses Université, 2012, 348 pages, ISBN : 978-2-84832-153-0, prix : 22 euros.

* Bernard DHUICQ et Danielle FRISON, /Dictionnaire de l'anglais juridique /, nouvelle édition revue et corrigée, coll. Langues pour tous, Business Management Series / (2008) 2013, 652 pages, ISBN : 978-2-266-11264, prix : 20 euros.

Mai 2013

* Sarah PICKARD, /Civilisation britannique - British Civilization (bilingue/bilingual)/, collection Langues pour tous, Editions Pocket, Paris, 2013, 8ème édition mise à jour, 416 pages, ISBN : 978-2266239998, prix : 9,80 euros.

* Anthony TROLLOPE, /Les enfants du duc/, roman traduit de l'anglais, préfacé et annoté par Alain JUMEAU, Paris, Fayard, 2013, 548 pages, ISBN : 978-2-213-66674-7, prix : 25 euros.

* Sophie VASSET, ed., /Medicine and Narration in the Eighteenth Century/, Voltaire Foundation, University of Oxford, Oxford, 2013, 260 pages, ISBN : 978 0 7294 1065 6, price ? Contributors : Sophie VASSET, Alexandre

WENGER, Philip RIEDER, David SHUTTLETON, Hélène DACHEZ, Rudy LE MENTHEOUR, Catriona SETH, Gavin BUDGE, Sylvie KLEIMAN-LAFON, Helge JORDHEIM, Hughes MARCHAL.

* Kathryn BATCHELOR and Claire Bisdorff, ed., /Intimate Enemies. Translation in Francophone Contexts/, Liverpool, Liverpool University Press, 2013, 264 p., ISBN: 978-1-84631-867-2, price : ? Contributors : Moradewun ADEJUNMOBI, Paul F. BANDIA, Kathryn BATCHELOR, Claire Bisdorff, Ruth BUSH, Maryse CONDE, Marjolijn DE JAGER, Ananda DEVI, Carol GILGLEY, Kathleen GYSSELS, Peter HAWKINS, Christine PAGNOULLE, Richard PHILCOX, Christine RAGUET, Audrey HOLDUS SMALL, Véronique TADJO, Julia WATERS.

* Manuela D'AMORE and Michèle LARDY, /Essays in Defence of the Female Sex. Custom, Education and Authority in Seventeenth-Century England/, Newcatle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2012, 292 p., ISBN: 978-1-4438-4248-8, price : ?

* Geetha GANAPATHY-DORE and Michel OLINGA, ed., /Images of Decolonization. Images de la décolonisation. With an Introduction by/Avec une introduction de Cornelius CROWLEY/, Cergy-Pontoise, SARI (Société d'activités et de recherches sur le monde indien), 2013. Publication électronique : <http://hal.archives-ouvertes.fr/doc...> Academic committee : Cornelius CROWLEY, Michel NAUMANN, Geetha GANAPATHY-DORE, Michel OLINGA.

* Vanessa GUIGNERY, ed., /The Famished Road. Ben Okri's Imaginary Homelands/, Newcatle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2013, 170 p., ISBN: 978-1-4438-4534-2, price : ? Contributors : Gerd BAYER, Vicki BRIAULT MANUS, Mariaconcetta COSTANTINI, Vanessa GUIGNERY, Christian GUTLEBEN, Adnan MAHMUTOVIC, Claire OMHOVERE, Catherine PESSO-MIQUEL, Kerry-Jane WALLART, Philip WHYTE.

* Agathe TORTI-ALCAYAGA et Christine KIEHL, dir., /Théâtre, destin du cinéma. Théâtre, levain du cinéma/, coll. Recherche-Université, Paris, Editions Le Manuscrit, 328 p., EAN: 9782304042023 (livre), prix : 29,90 euros, EAN: 9782304042030 (livre numérique), prix : 13,90 euros, EAN: 9782304242034 (epub), prix : 13,90 euros. Contributions de : Eléonore ANTZENBERGER, Anne-Françoise BENHAMOU, Trudy BOLTER, Mireille BRANGE, Marguerite CHABROL, Sylvie CHALAYE, Aurélie CHATTON, Brigitte GAUTHIER, Christine KIEHL, Nicolas KLOTZ et Elisabeth PERCEVAL, Ericka KNUDSON, Jean-Marc LEVERATTO, Sylvain LOUET, Anne-Lise MARIN-LAMELLET, Stéphane METGE, Juliette MEZERGUES, Sylvie ROQUES, Sandrine SIMEON, Agathe TORTI-ALCAYAGA.

* Isabelle VERNEUIL, /The Barefoot Girl. La vie en version bilingue/, Paris, Ophrys, 2013, 136 p., ISBN: 978-2-7080-1381-0, prix : ?

Juin 2013 :

* Jean-Michel GANTEAU and Christine REYNIER, ed., /Autonomy and Commitment in Twentieth-Century British Arts/, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, 268 p., ISBN : 978-2-84269-967-3, prix : 25 euros.

Colloques et congrès

La liste des colloques pour les années 2013 et 2014 se trouve sur le site de la SAES.

Aller à la rubrique « Colloques et Congrès » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique34>) puis dans la rubrique « colloques » (<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?rubrique35>).

Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude : les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce (ou à Françoise Baillet en cas d'échec ou s'il ne sont pas inscrits à la liste de messagerie).

Les annonces de colloques doivent comporter les dates, le lieu précis (Université X, etc.), les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter (nom + adresses mail).

Il convient de **ne pas envoyer de pièces jointes**, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible (voir annuaire p.4).

Pour y accéder directement :

Colloques 2013

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article284>

Colloques 2014

<http://sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article311>

(liste arrêtée au 19 juin 2013)

Messagerie et site Internet

Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse <<http://www.saesfrance.org>>.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Françoise Baillet.

Les demandes de mise à jour des bibliographies individuelles doivent être adressées à Françoise Baillet (francoise.baillet@u-cergy.fr).

Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : sympa@univ-pau.fr, avec le message : subscribe saes. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à francoise.baillet@u-cergy.fr pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : saes@univ-pau.fr.

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les

appels à communication.

La messagerie est réservée aux **échanges professionnels**. Les annonces à caractère plus privé que sont les offres/demandes d'échanges de logement peuvent être affichées à la rubrique « Échanges » du site internet de la société (envoyer un message à echanges@saesfrance.org)

Adhésion / Modification des renseignements personnels

Ces opérations peuvent désormais être effectuées selon la procédure précisée sur le site de la société <www.saesfrance.org> à la rubrique : « Adhésion / Modification des renseignements personnels ». Elles peuvent également être effectuées au moyen du formulaire « papier » page suivante.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 35,00 € (17,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

Précisions concernant le prélèvement automatique

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Envoyer l'ensemble à l'adresse du trésorier-adjoint : Bernard Cros (contact : bernardcros@u-paris10.fr).

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **35,00 € (17,00 €** pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Bernard Cros au moyen du formulaire papier ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ». L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à avoir accès au *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES <www.saesfrance.org>.

Annexes

Codes fonction

001 Professeur
002 Maître-assistant
003 Assistant
004 Associé
005 Chargé d'enseignement (vacat.)
006 Recteur
007 Directeur de recherches
008 Professeur certifié (PRCE)
009 Maître de conférences
010 Professeur agrégé (PRAG)
011 Assistant agrégé
013 Professeur assistant
014 Docteur
015 Associé doctorant
016 Ingénieur
018 ATER
019 Allocation couplée. (ex. AMN)
020 Assistant normalien doctorant
021 Docteur pays anglo. Ou germ.
022 Lecturer
023 Maître de langues
024 Maître de conférences associé
025 Moniteur allocataire
026 Pr. Classes prépa. Gdes Écoles

Codes Thèse, Habilitation

E État
H HDR
N Nouvelle thèse
3 3^e cycle
U Université
P Ph.D.
A Autres

D Doctorant

Codes position

M. en activité
M. honoraire
002 retraité
003 émérite
004 stagiaire
005 vacataire
006 détaché
008 contractuel
009 en disponibilité

010 doctorant

Codes spécialité

001 Commonwealth
002 Didactique
003 Dialectique
004 Droit anglais
005 Économie
006 Anglais fiction
007 Anglais de spécialité
008 Australie
009 Civilisation américaine
010 Études canadiennes
011 Civilisation britannique
012 Civilisation élisabéthaine
013 Cinéma
014 Culture populaire américaine
015 Civilisation victorienne
016 16^{ème} siècle
017 17^{ème} siècle
018 18^{ème} siècle
019 19^{ème} siècle
020 20^{ème} siècle
021 Études politiques
022 Études écossaises
023 Gestion
024 Histoire
025 Histoire des idées
026 Inde
027 Études irlandaises
028 Littérature américaine
029 Littérature afro-américaine
030 Littérature africaine
031 Littérature comparée
032 Littérature anglaise
033 Langues étrangères appliquées
034 Littérature fantastique
035 Linguistique
036 Littérature moderne
037 Lexicologie
038 Moyen Âge
039 Média
040 Musique
041 Nouvelle
042 Peinture
043 Pays de Galles
044 Phonétique
045 Phonologie
046 Poésie

047	Roman	056	Histoire de l'édition
048	Recherche et nouvelles technologies	057	Environnement
049	Stylistique	058	Afrique du Sud
050	Statistique	059	Psychanalyse
051	Théâtre	060	Études américaines
052	Théorie de la lecture	061	Sémiotique
053	Technique	062	Terminologie
054	Traduction	063	Nouvelle-Zélande
055	TICE		

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPEMENT LES ANGLICISTES

S1	SFEVE	Société française d'études victoriennes et édouardiennes < http://sfeve.hypotheses.org >	M. L. BURY laurent.bury@univ-lyon2.fr
S2	SEC	Société Conradienne Française < www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/index.htm >	C. Maisonnat claude.maisonnat@univ-lyon2.fr
S3	SEAA 17-18	Société d'études anglo-américaines des 17 ^e et 18 ^e siècles < 1718.fr >	Mme G. LEDUC
S4	SSA	Société de Stylistique Anglaise < http://stylistique-anglaise.org/ >	M. Manuel JOBERT manuel.jobert@univ-lyon3.fr
S5	AMAES	Association des médiévistes anglicistes < www.amaes.org >	M. L. CARRUTHERS carruthers@numericable.fr
S6	SEPC	Société d'études des pays du Commonwealth < http://commonwealth.univ-paris3.fr >	Mme C. OMHOVERE claire.omhovere@univ-montp3.fr
S7	GERAS	Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité < www.geras.fr >	M. J.-Cl. BERTIN jean-claude.bertin@univ-lehavre.fr
S8	CRECIB	Centre de recherche et d'études de civilisation britannique < www.crecib.fr >	M. J.-P. REVAUGER
S9	SOFEIR	Société française d'études irlandaises < www.sofeir.fr >	M. W. HUTCHINSON wesley.hutchinson@univ-paris3.fr
S10	ALAES	Association des linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur < www.alaes.sup.fr >	M. P. MILLER philip.miller@univ-paris-diderot.fr
S11	SEAC	Société d'études anglaises contemporaines < http://perso.worldonline.fr/ebc/index.html >	Mme C. BERNARD catherine.bernard@univ-paris-diderot.fr
S12	SDHL	Société D.H. Lawrence	Mme G. ROY
S13	SAIT	Société des Amis d'Inter-Texte	Mme I. GADOIN
S14	SFEEd	Société française d'études écossaises < http://sfee.univ-tours.fr/ >	M. W. FINDLAY wfindlay@univ-tours.fr
S15	SFS	Société française Shakespeare < www.societefrancaiseshakespeare.org >	Mme D. GOY-BLANQUET dgoyblanquet@free.fr
S16	ALOES	Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur, secondaire et élémentaire < www.aloes.sup.fr >	M. N. BALLIER nballier@free.fr
S17	SERCIA	Société d'études et de recherche sur le cinéma anglo-saxon	M. G. MENEGALDO

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES

S18	SEW	Société d'études woolfiennes < http://etudes-woolfiennes.org/ >	Mme C. DAVISON-PEGON
S19	AFEC	Association française d'études canadiennes < http://www.afec33.asso.fr >	Mme H. HARTER
S20	SEPTET	Société d'Étude des Pratiques et Théories En Traduction < www.septet-tractologie.com >	Mme F. LAUTEL- RIBSTEIN florence.lautel@univ-artois.fr
S21	SELVA	Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone < http://sites.univ-provence.fr/SELVA/ >	Mme C. DELMAS catherine.delmas@u-grenoble3.fr
S22	RADAC	Recherche sur les Arts Dramatiques Anglophones Contemporains < http://www.radac.fr >	Mme S. BLATTES susan.blattes@u-grenoble3.fr
S23	SERA	Société d'Étude du Romantisme Anglais	M. J-M. FOURNIER jean-marie.fournier@univ-paris-diderot.fr
S24	SAGEF	Société française d'études anglophones sur les femmes < http://sagef-gender.blogspot.fr/ >	Mme F. BINARD fbinard@eila.univ-paris-diderot.fr
S25	FATHOM	French Association for Thomas Hardy Studies < http://fathomhardy.fr >	Mme Annie Ramel Annie.Ramel@univ-lyon2.fr
S26	ARDA	Association pour la Recherche en Didactique de l'Anglais et en Acquisition < http://www.ardaa.fr/ >	Claire Tardieu cltardieu@orange.fr

Autres sociétés

	ESSE	European Society for the Study of English www.essenglish.org	Mme Liliane LOUVEL
	AFAA	Association Française d'Études Américaines www.etudes.americaines.free.fr	Mme Isabelle ALFANDARY
	ASCMF	Association for the Study of Modern and Contemporary France	
	BARS	British Association for Romantic Studies	M. P. KITSON
	APLV	Association des Professeurs de Langues Vivantes	M. J.-Y. PETITGIRARD

Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Bernard Cros
- Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire) - Acheter un jeu d'étiquettes	Bernard Cros
Modifier une notice dans le fichier	Bernard Cros
S'inscrire à la liste de messagerie	Voir annuaire
Envoyer des contributions au Bulletin	Françoise Baillet
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Françoise Baillet
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : jacques.ramel@univ-lyon2.fr
Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	Anne-Florence Gillard-Estrada
Recherche et formation doctorale	Carle Bonafous-Murat
Subventions aux publications	Anne Page
Site internet	Françoise Baillet
Bulletin	Françoise Baillet
Congrès	Laurent Roesch
Sections locales et correspondants – Collège B	Philippe Vervaecke
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Bernard Cros

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL